

# COURANTS DU MONDE 2011

## SYNTHESE

Programme d'accueil, de rencontres et de formation pour les professionnels culturels étrangers initié par la sous-direction des affaires européennes et internationales du Ministère de la culture et de la communication élaborés et mis en œuvre par la Maison des Cultures du Monde

## Recommandations importantes à lire avant de remplir le dossier de candidature

La Maison des Cultures du Monde attire l'attention des candidats sur l'importance du respect des points suivants :

- . les dossiers retardataires ou incomplets ne seront pas étudiés
- . les candidats doivent maîtriser très correctement le Français
- . les candidats doivent justifier d'une expérience reconnue et confirmée dans le domaine culturel et présenter un projet professionnel précis et argumenté
- . les dossiers de candidature doivent obligatoirement être visés par le service culturel des Ambassades de France, qui les transmettra à Paris. Aucun dossier ne peut être envoyé directement à la Maison des Cultures du Monde par les candidats.
- . les candidats sélectionnés s'engagent à :  
venir en France non accompagnés  
accepter le contenu du programme et  
en suivre l'intégralité.

**30 avril 2011**  
date limite de retour des dossiers de candidature à Paris

FINANCEMENT ET ECONOMIE DE LA CULTURE  
du lundi 14 novembre au vendredi 2 décembre

**Public concerné : francophone**

Destiné aux personnels administratifs des ministères, collectivités locales ou structures culturelles, en charge de la gestion et/ou de la programmation culturelle.

*Objectifs*

Le contenu pédagogique de ce stage collectif (une vingtaine de participants) est assuré par l'Université Paris-Dauphine. En donnant une large vision de la situation française, il propose d'aborder la dimension économique des activités culturelles.

Comment concilier les préoccupations artistiques et sociales et les contraintes économiques ?

Comment articuler action des pouvoirs publics et partenariat avec le secteur privé ?

Quelles techniques d'entreprise adapter aux institutions culturelles ?

Seront abordés quatre thèmes :

- le paysage culturel français
- l'économie et la culture : la légitimité et les modalités de l'intervention publique
- la demande culturelle : marketing, politiques tarifaires et mécénat
- le montage et la gestion financière des projets.

<p><b>LES POLITIQUES DE LA CULTURE ET LEUR ADMINISTRATION</b> <b>du lundi 14 novembre au vendredi 2 décembre</b></p>	<p><b>Public concerné : francophone</b> Destiné aux responsables culturels d'administrations nationales ou territoriales ou à des directeurs de projets ou d'équipements culturels ou artistiques.</p> <p><i>Objectifs</i> Le contenu pédagogique de ce stage collectif (une quinzaine de participants) est assuré par l'Observatoire national des politiques culturelles de Grenoble. Il a pour objectif de fournir des outils de connaissance et de réflexion sur les politiques culturelles territoriales françaises et sur les évolutions artistiques et culturelles de la société. Il propose des éléments pour une analyse critique du "modèle" politique et administratif français, à travers des exemples des politiques publiques, des institutions et des différents modes d'administration de la culture. Chaque stagiaire est invité à présenter son expérience et celle de son pays en matière culturelle. Parmi les très nombreux thèmes abordés, quelques exemples (voir la fiche descriptive du stage) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les politiques françaises de la culture, locales, nationales et internationales, la décentralisation, la gestion des finances publiques, les politiques en milieu urbain et rural</li> <li>• le développement artistique et culturel de la société, la dynamique de la création et de l'innovation, les pratiques artistiques et culturelles, les publics de la culture, l'éducation artistique et culturelle, les pratiques amateurs</li> <li>• le développement local par la culture et les relations avec l'économie et le développement durable, l'emploi culturel, le droit d'auteur, le partenariat public-privé, le financement privé de la culture</li> <li>• le management de la performance, la gestion des finances publiques au niveau des villes, des collectivités, de l'Etat, l'évaluation des politiques publiques de la culture</li> <li>• la coopération culturelle internationale, les échanges transfrontaliers et interrégionaux, l'Europe et la coopération culturelle, la diversité culturelle, le multiculturalisme et le dialogue interculturel</li> </ul>
<p><b>RESSOURCES AUDIOVISUELLES EN BIBLIOTHEQUES</b> <b>Son et image</b> <b>du lundi 14 novembre au vendredi 2 décembre</b></p>	<p><b>Public concerné : francophone</b> Ce stage collectif est destiné à une quinzaine de professionnels de bibliothèques nationales et de bibliothèques publiques (hors établissements du réseau français à l'étranger) qui sont en charge de la gestion et de la mise en place de projets d'acquisition, de diffusion et de conservation des ressources audiovisuelles, ainsi que de l'animation autour de la musique, de la parole et de l'image.</p> <p><i>Objectifs</i> Construit sur l'expérience de la Bibliothèque nationale de France et de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, ce stage d'une durée de deux semaines permettra d'acquérir ou de perfectionner des compétences théoriques et pratiques dans le domaine de l'audiovisuel et de définir la place des documents audiovisuels dans une bibliothèque publique. Les champs concernés sont : les documents sonores (musicaux et parlés) sur tous supports, les documents vidéo (cassette vidéo, DVD-vidéo) et documents multimédias (CD-ROM, DVD-ROM, disquettes).</p> <p>Les documents audiovisuels en bibliothèque seront abordés sous tous leurs aspects : d'une part, la chaîne de traitement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• collecter (dépôt légal, acquisitions à titre onéreux et gratuit, etc.),</li> <li>• cataloguer (description bibliographique, indexation, rétroconversion, etc.),</li> <li>• conserver (magasinage, sûreté, numérisation, etc.),</li> </ul> <p>et d'autre part, les actions en direction des publics</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• communiquer (accès sur place et à distance),</li> <li>• faire connaître (valorisation, expositions, communication, etc.),</li> <li>• animer (ateliers musicaux, projections de films, etc.).</li> </ul>

<p><b>THEORIES ET PRATIQUES ARCHIVISTIQUES</b>  <b>du lundi 14 novembre au vendredi 2 décembre</b></p>	<p><b>Public concerné : francophone</b></p> <p>Ce stage est destiné aux archivistes professionnels expérimentés, responsables de services ou ayant des fonctions d'encadrement et d'organisation, et maîtrisant les procédures et les techniques archivistiques d'aujourd'hui (connaissance des normes en matière archivistique, connaissance en archivage électronique). Ces professionnels assurent des fonctions de responsabilité, d'organisation de service et d'orientation de politique archivistique.</p> <p><i>Objectifs</i></p> <p>Le stage, dont le contenu pédagogique est assuré par Direction générale des patrimoines (Département de la formation scientifique et technique) du Ministère de la culture et de la communication, propose aux participants une présentation d'une ou de diverses problématiques archivistiques contemporaines, en France et à l'étranger, et favorise les débats autour des expériences et des pratiques des stagiaires.</p> <p>Le stage se déroule sous forme de conférences, de démonstrations concrètes et d'ateliers pratiques, de visites de services d'archives.</p> <p>Seront abordés les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• présentation et mise en œuvre des normes relatives à la gestion de l'archivage (Record Management)</li> <li>• normalisation de la description des archives et des pratiques de classement</li> <li>• normalisation des bâtiments ; numérisation d'archives</li> <li>• quelle normalisation pour l'archivage électronique et la valorisation des fonds ?</li> <li>• pérennisation de l'information et migration des supports</li> <li>• évolution des métiers</li> </ul>
<p><b>SEJOURS CULTURE</b>  <b>du lundi 14 novembre au vendredi 2 décembre</b></p>	<p><b>Public concerné : francophone</b></p> <p>Destinés aux professionnels culturels à l'expérience confirmée, assumant des responsabilités au sein d'entreprises, d'institutions (publiques ou privées) dans les domaines suivants : arts plastiques, musées, action culturelle, théâtre, cirque, musique, danse, bibliothèques, livre-édition, cinéma, architecture, urbanisme et patrimoine, patrimoine immatériel.</p> <p><i>Objectifs</i></p> <p>Les Séjours Culture, élaborés par la Maison des Cultures du Monde en étroite concertation avec les directions du Ministère de la culture et de la communication, proposent un programme personnalisé et thématique composé de rendez-vous individualisés et de visites professionnelles auprès d'établissements culturels, publics et privés, à Paris et/ou en régions.</p> <p>En fonction de leur profil et de leur projet professionnel, les participants rencontreront des interlocuteurs institutionnels, des responsables et des professionnels issus d'établissements culturels et d'associations, des partenaires privés, des artistes, des responsables de festivals, d'événements culturels et de lieux pluridisciplinaires.</p>

## Renseignements

**Maison des Cultures du Monde - [www.maisondesculturesdumonde.org](http://www.maisondesculturesdumonde.org)**

101 boulevard Raspail - 75006 Paris - Téléphone : (+33.1) 45 44 08 39 - Télécopie : (+33.1) 45 44 11 85

[Catherine Annoepel, coordination](mailto:annoepel@maisondesculturesdumonde.org) - [annoepel@maisondesculturesdumonde.org](mailto:annoepel@maisondesculturesdumonde.org)